

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 30312**

Intitulé

BAC PRO : Baccalauréat professionnel Esthétique Cosmétique Parfumerie

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE Modalités d'élaboration de références : CPC n° 19	Recteur de l'académie, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

IV (Nomenclature de 1969)

4 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

336 Coiffure, esthétique et autres spécialités de services aux personnes

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le ou la titulaire du baccalauréat professionnel Esthétique Cosmétique Parfumerie est un(e) technicien(ne) hautement qualifié(e) spécialisé(e) dans :

- les techniques de soins esthétiques visage et corps
- les techniques de maquillages visage et ongles
- les techniques esthétiques liées aux phanères
- le conseil à la clientèle et la vente des produits cosmétiques, d'hygiène corporelle, de parfumerie, et d'accessoires de soins esthétiques
- le conseil à la clientèle et la vente de prestations esthétiques
- l'animation de pôles de vente auprès de la clientèle
- la formation et l'encadrement du personnel au sein de l'entreprise
- la gestion technique, administrative et financière d'un institut, d'une parfumerie, d'un centre esthétique spécialisé, d'une activité indépendante ou d'un point de vente

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- instituts de beauté (*) (femme, homme, mixte)
- Centres esthétiques spécialisés (*) : beauté des ongles, prothèse ongulaires, spa, bien-être, soins corps, bronzage, épilation
- parfumeries avec ou sans activités esthétiques intégrées (*)
- salons de coiffure avec activités esthétiques intégrées (*)
- établissements de thalassothérapie, de balnéothérapie (*)
- parapharmacies avec ou sans activités esthétiques intégrées
- établissements de tourisme, centres de vacances, de loisirs, de remise en forme (*)
- entreprises de distribution de produits cosmétiques et d'hygiène corporelle
- établissements de soins, de cure, de convalescence, de réadaptation, d'hébergement pour personnes âgées
- secteurs indépendants : à domicile, entreprises
- organismes culturels et médiatiques
- entreprises de distribution de matériels professionnels
- entreprises de fabrication de produits cosmétiques et de matériels professionnels
- centres ou associations de réinsertion sociale, centre carcéral

(*) (indépendant, franchisé ou affilié)

- esthéticien(ne) hautement qualifié(e)
- chef(fe) d'entreprise ou directeur(trice) ou gérant(e) ou responsable d'institut, de centre de beauté, de parfumerie, de centre d'esthétique spécialisé (*)
- animateur(trice) de vente auprès de la clientèle (*)
- conseiller(ère) en image (*)

(*) - ces emplois intègrent les caractéristiques d'emploi de l'esthéticien(ne) hautement qualifié(e)

Codes des fiches ROME les plus proches :

D1208 : Soins esthétiques et corporels

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

- Épreuve de technologie : adaptations de techniques esthétiques et conduite de l'entreprise
- Relation avec la clientèle
- Techniques de soins esthétiques
- Techniques de maquillage
- Économie-gestion

- Prévention Santé Environnement ;
- Langue vivante ;
- Français ;
- Histoire, Géographie et Enseignement Moral et Civique ;
- Mathématiques ;
- Sciences physiques et chimiques
- Arts appliqués et cultures artistiques ;
- Éducation physique et sportive.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 30312 - UP2 - Epreuve de technologie : Adaptation de techniques esthétiques et conduite de l'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> - Elaborer un programme de soins esthétiques du visage, du corps - conduire une prestation UV - Elaborer un projet de maquillage - Adapter un protocole lié aux phanères - Adapter un protocole de maquillage des ongles - Animer et encadrer le personnel - Evaluer le travail du personnel - Participer au recrutement - Communiquer avec différents interlocuteurs - Assurer la veille documentaire - Assurer le pilotage de l'entreprise - Installer et gérer des espace de travail
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 30312 - UP31 - Relation avec la clientèle	<ul style="list-style-type: none"> - Accueillir et prendre en charge la clientèle - Analyser les attentes de la clientèle - Conseiller et vendre des produits cosmétiques et des prestations esthétiques - Mettre en place et animer des actions de promotion de produits et de prestations esthétiques - Evaluer la satisfaction de la clientèle
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 30312 - UP32 - Techniques de soins esthétiques	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser des soins esthétiques du visage, cou, décolleté, en utilisant des techniques manuelles, des produits cosmétiques et des appareils - Réaliser des soins esthétiques du corps y compris mains et pieds en utilisant des techniques manuelles, des produits cosmétiques et des appareils - Réaliser des épilations du visage, des membres supérieurs et inférieurs, du tronc et du maillot - Réaliser des colorations et des décolorations des poils, la permanente et le rehaussement des cils - Réaliser un soin esthétique des ongles, des techniques de réparation d'ongles et de prothésie ongulaire
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 30312 - UP33 - Techniques de maquillage	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser des maquillages - Réaliser des démonstrations d'auto-maquillage - Réaliser un maquillage des ongles classique ou fantaisie - Réaliser un maquillage semi-permanent des ongles
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 30312 - UP34 - économie-gestion	Identifier les caractéristiques de l'environnement et du secteur de son activité professionnelle Découvrir et maîtriser les bases de la gestion et de la communication professionnelle

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°6 de la fiche n° 30312 - UP35 - prévention santé environnement	<p>Conduire une démarche d'analyse de situations en appliquant la démarche de résolution de problème</p> <p>Analyser une situation professionnelle en appliquant différentes démarches : analyse par le risque, par le travail, par l'accident</p> <p>Mobiliser des connaissances scientifiques, juridiques et économiques</p> <p>Proposer et justifier les mesures de prévention adaptées</p> <p>Proposer des actions permettant d'intervenir efficacement face à une situation d'urgence</p>
Bloc de compétence n°7 de la fiche n° 30312 - UG12 - sciences physiques et chimiques	<p>Rechercher, extraire et organiser l'information</p> <p>Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité</p> <p>Expérimenter, simuler</p> <p>Critiquer un résultat, argumenter</p> <p>Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit</p>
Bloc de compétence n°8 de la fiche n° 30312 - UG4 - langues vivantes	<p>Compétences de niveau B1+ du CECRL</p> <ul style="list-style-type: none"> - s'exprimer oralement en continue - interagir en langue étrangère - comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère
Bloc de compétence n°9 de la fiche n° 30312 - UG51 - français	<p>Entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer</p> <p>Entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire</p> <p>Devenir un lecteur compétent et critique</p> <p>Confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle</p>
Bloc de compétence n°10 de la fiche n° 30312 - UG52 - histoire-géographie et enseignement moral et civique	<p>Appréhender la diversité des sociétés et la richesse des cultures</p> <p>Comprendre les enjeux liés au développement durable</p> <p>Identifier les enjeux et contraintes de la mondialisation</p> <p>Identifier les droits et devoirs civils, politiques, économiques et sociaux</p>
Bloc de compétence n°11 de la fiche n° 30312 - UG11 - mathématiques	<p>Rechercher, extraire et organiser l'information</p> <p>Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution</p> <p>Expérimenter, simuler</p> <p>Critiquer un résultat, argumenter</p> <p>Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit</p>
Bloc de compétence n°12 de la fiche n° 30312 - UF - épreuve facultative éducation physique et sportive	<p>Compétences de niveau 5 du référentiel de compétences attendues</p> <ul style="list-style-type: none"> - réaliser une performance motrice maximale - se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains - réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique - conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif - respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité
Bloc de compétence n°13 de la fiche n° 30312 - UG6 - arts appliqués et cultures artistiques	<p>Identifier les caractéristiques essentielles d'oeuvres, de produits, d'espaces urbains ou de messages visuels</p> <p>Situer une oeuvre ou une production dans son contexte de création</p> <p>Maîtriser les bases de la pratique des outils graphiques, traditionnels et informatiques</p>
Bloc de compétence n°14 de la fiche n° 30312 - UG7 - éducation physique et sportive	<p>Compétences de niveau 4 du référentiel de compétences attendues</p> <ul style="list-style-type: none"> - réaliser une performance motrice maximale - se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains - réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique - conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif - respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°15 de la fiche n° 30312 - UF - épreuve facultative langue vivante	Compétences de niveau B1+ du CECRL - s'exprimer oralement en continu - interagir en langue étrangère - comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère
Bloc de compétence n°16 de la fiche n° 30312 - UF - épreuve facultative mobilité	Comprendre et se faire comprendre dans un contexte professionnel étranger Caractériser le contexte professionnel étranger Réaliser partiellement une activité professionnelle, sous contrôle, dans un contexte professionnel étranger Comparer des activités professionnelles similaires, réalisées ou observées, à l'étranger et en France

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury, présidé par un enseignant chercheur, est composé : - de professeurs appartenant à l'enseignement public et, sauf impossibilité d'au moins un professeur appartenant à l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage ; - pour un tiers au moins d'employeurs et de salariés membres de la profession intéressée par le diplôme
En contrat d'apprentissage	X	Le jury, présidé par un enseignant chercheur, est composé : - de professeurs appartenant à l'enseignement public et, sauf impossibilité d'au moins un professeur appartenant à l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage ; - pour un tiers au moins d'employeurs et de salariés membres de la profession intéressée par le diplôme
Après un parcours de formation continue	X	Le jury, présidé par un enseignant chercheur, est composé : - de professeurs appartenant à l'enseignement public et, sauf impossibilité d'au moins un professeur appartenant à l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage ; - pour un tiers au moins d'employeurs et de salariés membres de la profession intéressée par le diplôme
En contrat de professionnalisation	X	Le jury, présidé par un enseignant chercheur, est composé : - de professeurs appartenant à l'enseignement public et, sauf impossibilité d'au moins un professeur appartenant à l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage ; - pour un tiers au moins d'employeurs et de salariés membres de la profession intéressée par le diplôme
Par candidature individuelle	X	Le jury, présidé par un enseignant chercheur, est composé : - de professeurs appartenant à l'enseignement public et, sauf impossibilité d'au moins un professeur appartenant à l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage ; - pour un tiers au moins d'employeurs et de salariés membres de la profession intéressée par le diplôme

Par expérience dispositif VAE	X	Le jury, présidé par un enseignant chercheur, est composé : - de professeurs appartenant à l'enseignement public et, sauf impossibilité d'au moins un professeur appartenant à l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage ; - pour un tiers au moins d'employeurs et de salariés membres de la profession intéressée par le diplôme
-------------------------------	---	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

articles D 337-51 à D 337-94 du Code de l'Éducation

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté de création du 07 avril 2017

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Base Reflet Cereq

<http://www.cereq.fr>

Autres sources d'information :

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

<http://www.onisep.fr>

<http://www.cndp.fr>

<http://www.legifrance.gouv.fr>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :